



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

III.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

ce pronom , lesquels ne pourroient (6) se mettre après un nom , si l'article ne l'avoit précédé.

Je puis , enfin , vouloir tellement restreindre mon idée , qu'on l'applique seulement à une portion indéterminée , ou de l'espece , ou de quelque individu. Alors il faut que j'emploie l'article *particulé* , qui est *du* pour le singulier , & *des* pour le pluriel. *Il y a des voyageurs qui assurent , &c. J'ai du pain , de l'argent , &c.* Mais ces mêmes phrases , si d'affirmatives elles devenoient négatives , perdroient l'article : *Il n'y a point de voyageurs , qui , &c. Je n'ai point de pain , &c.* Il n'y resteroit que la simple particule , & ce qu'elle opere d'elle-même. Voyons donc en quel cas , & pour quoi l'article cesse d'avoir lieu.

I I I.

Quand faut-il omettre l'article ? Premièrement , lorsque des noms *propres* s'emploient précisément comme tels. Car , puisqu'ils ne signifient que des individus , ils n'ont pas besoin qu'on détermine leur acception. Aussi ne leur donne-t-on point (7) d'article *Rome Alexandre , Virgile*. Et delà vient qu'on n'en donne point non plus à des noms *communs* , lorsqu'ils font l'objet (8) d'une apostrophe. Quelque maté-

(6) Apollonius , p. 22. *Nomina per se nullam relationem habent , nisi assumant articulum.* C'est la fameuse regle de Vaugelas , dont j'ai tant parlé dans mes Remarques sur Racine , Rem. XXII & suivantes.

(7) Si ce n'est à quelques noms Italiens , *le Dante , l'Arioste , le Tasse , &c.*

(8) *Déployez toutes vos rages.*

Princes , Vents , Peuples , Frimats.

DESRRÉAUX , Ode sur la prise de Namur.

riel, & quelque insensible que puisse être cet objet, c'est le personifier que de lui adresser la parole. Tout nom, de *commun* qu'il étoit, devient alors un nom particulier, & déterminé par la position où il est, à ce qu'on veut qu'il signifie dans ce moment.

Ajouterai-je que, si l'article entre quelquefois dans l'apostrophe; comme quand on dira, *la belle enfant, répondez: l'homme aux rubans verts, en-tenez vous?* Ce n'est que dans des phrases très-familieres, où il est clair que *vous est* sous-entendu.

Reste à examiner ce qui regarde les noms *communs*, quelque place qu'ils occupent ailleurs que dans une apostrophe. Par le détail où il est nécessaire que j'entre, on verra quand ils demandent la suppression de l'article.

1. *Quand ils sont employés, comme adjectifs.* J'en ai déjà cité un exemple: *Rarement les philosophes sont poètes.* Mais la traduction de ces paroles qui se lisent dans l'Évangile, *si Filius Dei es*, fournit un exemple plus palpable & plus connu. On les peut rendre ainsi, *Etes-vous Fils de Dieu?* ou ainsi: *Etes-vous le Fils de Dieu?* Or ce sont deux propositions essentiellement distinctes, puique le mot, *Fils*, en tant que précédé de l'article, est, dans la seconde, un substantif individualisé; au lieu que dans la première, où il n'a point d'article, il n'est qu'un adjectif, qui marque simplement une qualité, & par conséquent quelque chose de communicable.

2. *Quand le nom commun est précédé d'un nom de nombre.* Par exemple, *un ami, deux amis, cent pistoles.* Mais cela n'est vrai que dans le cas où ces termes sont employés précisément pour calculer. Ont-ils déjà servi au calcul? Y

a-t-il quelque raison de les répéter, ou quelque relation sous-entendue ? Alors il faut l'article. *Les deux amis que j'attendois. Les cent pistoles n'arrivent pas.*

Puisque nous en sommes aux noms de nombre, je devois avertir que plusieurs de nos Grammairiens nous donnent mal-à-propos Un pour article. Je ne m'explique pas encore, mais j'y reviendrai dans un moment.

3. Quand le nom commun est précédé d'un adjectif qui soit pronom, ou de la même classe. Tels sont ceux qui par eux-mêmes individualisent le nom commun, *ce, mon, notre, ton, votre, son, leur* : ceux qui le restreignent plus ou moins, *quelque, chaque, certain, plusieurs*, ceux qui nient sans restriction, *aucun, nul* : ou enfin, *tout*, qui produit l'effet contraire.

4. Quand le nom, mis après le verbe, ne fait qu'un avec le verbe, dont il restreint l'acception. Rien de si fréquent. *Avoir peur, avoir pitié, avoir patience, avoir bec & ongles, faire peur, faire pitié, faire amitié, faire justice, &c.* Même règle à observer si le nom tient au verbe par une particule, *regarder en pitié, donner en spectacle, songer à malice, agir de tête, trembler de froid, &c.* Remarquons qu'en toutes ces phrases, & mille autres semblables, le nom demeure indéterminé.

5. Quand l'énumération finit par un mot qui affirme ou qui nie sans restriction. Tour oratoire des plus communs. *Parents, étrangers, amis, ennemis, tous l'ont pleuré. Prières, bienfaits, offres, menaces, larmes d'un pere & d'une mere, rien ne l'a ébranlé.*

Tous autres cas où l'on supprime l'article, rentreront dans quelqu'un de ceux que je viens d'exposer ici : & il est temps que j'en revienne,

comme je l'ai promis , à l'examen de cette opinion , qui nous donne *Un* pour article. Ou plutôt , il est inutile de l'examiner , puisqu'elle porte uniquement sur ce préjugé , que la langue François , à l'exemple de la Latine , connoît des *genitifs* , *datifs* , &c. Préjugé , dont il me semble qu'on est assez revenu aujourd'hui , pour qu'il ne soit plus nécessaire de le combattre. *Un* ne fut jamais (9) confondu avec *le*. J'admire M. l'Abbé Regnier , qui , convaincu de cette vérité , & après l'avoir solidement prouvée , ne laisse pas de se prêter au systéme de ceux qui déclinent en François comme en Latin , & qui là-dessus ont forgé leur prétendu article *indéfini*. Quelle chimere ! tenons pour certain qu'il n'y a d'article que *le* , *la* , *les* qui subsiste dans *au* & *des* , où ils sont incorporés à l'une de ces deux préposition , *à* & *de* , lesquelles prépositions y conservent leur valeur propre , ainsi que l'article y conserve la sienne.

Autre erreur de s'imaginer que l'article ait été institué , comme plusieurs de nos modernes continuent à l'écrire , pour marquer les genres (1) & les nombres des mots qu'ils préce-

(9) Cette particule ¶ *un* s'appelle improprement article. . . . Tant s'en faut qu'elle soit article , que même elle lui est opposée.

Voilà un galant. Voilà le galant. On pourra dire , *voilà un galant* de celui qu'on n'aura jamais vu auparavant , & même dont on n'aura point oui parler ; mais *voilà le galant* ne se dira que de celui dont on aura tenu quelques propos auparavant. H. Estienne , *Conformité* , &c. p. 76.

[1] Apollonius , p. 28. *Nonnulli lapsi sunt non leviter , cum existimarent articulos adjungi nominibus ut genera distinguant.*

¶ Particule signifie ici petit mot.

dent. Mais ne sont ce pas ces mots qui , comme substantifs , décident le genre & le nombre de l'article ?

Un rien à remarquer , parce qu'il fait voir combien les Savants avoient médité sur l'article , c'est qu'il ne se met jamais qu'avant des noms dont la signification soit déjà connue de la personne à qui l'on parle. Apprend-on l'alphabet (2) à un enfant ? On lui dit , *voilà A , voilà B , &c.* Quand il connoîtra ses lettres , on lui dira , s'il se trompe , *vous prenez l'A pour le B , &c.* Ainsi , le premier qui apporta le café en France , dit , sans doute , *les Arabes ont une espece de feve , qu'ils appellent café : mais ensuite , le café a telle vertu , le café se prépare ainsi , &c.*

Je dois cette dernière observation , & la plupart des précédentes , à un Grammairien du second siècle , *Apollonius* d'Alexandrie. Puisque l'article nous vient des Grecs , à qui devons-nous recourir qu'aux Grecs eux-mêmes , pour en connoître les propriétés ?

Au reste , n'oublions pas que l'article , pris séparément , ne signifie rien. Une jolie (3) comparaison , tirée du même Auteur , servira de preuve. Il y a , dit-il , cette différence entre la consonne & la voyelle , que celle-ci , sans aucun secours étranger , fait entendre un son distinct : au lieu que la consonne a besoin de l'autre , pour pouvoir être articulée. A la voyelle il faut , ajoute-t-il , comparer le Nom , le Verbe , l'Adverbe , & le Participe , qui , par eux-mêmes , offrent à l'esprit une idée précise ; mais à la

(2) Apollonius , p. 34 , emploie ce même exemple. Page 30 , il dit : *Articulus adjunctus reperit memoriam rerum jam cognitarum.*

(3) Apollonius , p. 14 & 15.

consonne il faut comparer l'article, la conjonction & la préposition, tous mots qui, pour être significatifs, doivent être accompagnés d'autres mots.

C H A P I T R E T R O I S I E M E.

Des Pronoms.

ON appelle *Pronom*, un mot qui se met à la place d'un *Nom*, pour signifier l'équivalent. Peut-être la définition ne convient-elle pas *omni & soli*: mais nous ne sommes pas ici sur les bancs de l'Ecole. Quoi qu'il en soit, les Pronoms eux-mêmes sont de vrais noms: les uns, purs *substantifs*; les autres, purs *adjectifs*; & d'autres enfin, tantôt *substantifs*, tantôt *adjectifs*. Je suivrai cette division qui me paroît la plus grammaticale & la plus commode pour bien démêler ce que les Pronoms de chaque espèce ont de particulier.

I.

On distingue en Grammaire trois personnes, dont la première est celle qui parle; la seconde, celle à qui l'on parle; la troisième, celle dont on parle. Et comme il seroit ennuyeux d'avoir sans cesse à répéter le nom de la personne dont il s'agit, c'est pour abréger le discours, sans nuire à la clarté, qu'on use de certains Pronoms, qui, parce qu'ils suppléent au nom des personnes, sont appelés *personnels*.

Tous ces Pronoms personnels sont de vrais substantifs, ni plus ni moins que les noms mêmes à la place desquels ils sont mis.